



École L'Équipage

L'Abordage



COMMUNIQUÉ SPÉCIAL

Vendredi 20 novembre 2020

Chers parents,

Afin de répondre le mieux possible aux différentes demandes de rendre plus sécuritaires les arrivées des élèves transportés par leurs parents, nous avons sollicité la municipalité de Val-des-Monts pour instaurer un débarcadère à même la rue de L'École, adjacent au stationnement de l'école.

La municipalité a procédé à l'installation d'une nouvelle signalisation permettant le débarquement des élèves entre 8h30 et 8h45 du lundi au vendredi, le long du trottoir entre l'entrée et la sortie du stationnement de l'école. Ceci sera effectif dès le lundi 23 novembre 2020. Nous joignons une procédure à respecter lors du débarquement :

- La voiture doit s'immobiliser le long du trottoir;
- Votre enfant doit débarquer du côté du trottoir;
- Votre enfant doit demeurer sur le trottoir et se diriger vers l'école (vers l'entrée du stationnement et non la sortie);
- Votre enfant doit attendre l'autorisation de l'intervenant adulte à l'entrée du stationnement pour se rendre de l'autre côté de l'entrée du stationnement pour suivre le trottoir longeant l'école jusqu'à la porte d'entrée de la cour;

Des intervenants adultes seront placés à l'entrée et à la sortie du stationnement de 8h30 à 8h45 afin de diriger les élèves **LORS DES JOURNÉES DE CLASSE SEULEMENT**. Lorsqu'il y a des journées pédagogiques, les voitures ont accès au débarcadère d'autobus à l'intérieur du stationnement, donc aucun élève ne devrait débarquer au niveau de la rue. Aucun intervenant adulte ne dirigera les élèves lors des journées pédagogiques. Notez également qu'il n'est pas permis de se stationner à cet endroit, il s'agit exclusivement d'un débarcadère.



Nous vous remercions de votre collaboration habituelle !

Nathalie Perrier
Directrice p. i.

Isabelle Roy
Directrice adjointe